ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question écrite n° 45584

Texte de la question

M. Philippe Goujon appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la question qu'il lui a adressée durant la discussion générale de la loi de programmation militaire pour laquelle il n'a pas reçu de réponse, concernant sa demande de rendez-vous au sujet de l'implantation du ministère de la Défense à Balard. En tant que député-maire de l'arrondissement où est réalisé ce grand projet, qui aura d'importantes conséquences pour le fonctionnement d'un quartier de Paris en pleine mutation et pour ses habitants et ceux qui y travaillent, il regrette que celui-ci néglige depuis un an et demi la demande de rendez-vous qu'il a formulée auprès de ses services conjointement avec le député de la circonscription, Jean-François Lamour. Aussi il lui demande de leur accorder dans les meilleurs délais un rendez-vous afin d'évoquer ces thématiques.

Texte de la réponse

Comme il l'a été rappelé lors de la cérémonie dite du drapeau organisée sur le site du futur ministère de la défense à Balard, le 17 janvier 2014, à l'occasion de l'achèvement des travaux du gros oeuvre, manifestation à laquelle l'honorable parlementaire a été convié par le ministre, cette vaste réalisation immobilière et architecturale offrira l'opportunité de réunir en un même lieu l'administration centrale, les états-majors, les directions et services et les centres opérationnels des armées. Ainsi, à l'horizon 2015-2016, le site de Balard accueillera près de 10 000 personnes dans des bâtiments neufs ou rénovés, au sein d'installations fonctionnelles, innovantes et exemplaires en termes de développement durable, sur une superficie totale de 13,5 hectares. Le nouveau site ministériel, dont le chantier se poursuit conformément au calendrier prévu, permettra de rationaliser la gestion du patrimoine immobilier du ministère à Paris, de céder des emprises en dégageant une recette exceptionnelle qui viendra notamment financer la politique immobilière et la réalisation d'infrastructures. Dans le même temps, grâce à ce regroupement en un site unique qui se substitue aux douze emprises actuelles, le ministère va pouvoir optimiser ses soutiens. Les effets combinés du regroupement et de l'externalisation vont permettre de gagner environ 1 370 emplois de soutien et d'améliorer en conséquence la productivité globale du ministère. Cette opération ambitieuse constitue un élément clé de la réforme du ministère de la défense et un projet emblématique de la nouvelle politique immobilière de l'État. Enfin, il convient de souligner qu'au regard, d'une part, de la présence sur place de plusieurs milliers d'agents du ministère et de plus de 5 000 personnes dans les immeubles de bureaux confiés au secteur privé qui seront construits sur l'extrémité occidentale du site, d'autre part, de nouveaux équipements ouverts aux habitants du quartier (trois crèches, une piscine, un centre de soins), le projet Balard est, à terme, un facteur de dynamisation de l'activité socio-économique du 15e arrondissement de Paris.

Données clés

Auteur : M. Philippe Goujon
Circonscription : Paris (12e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45584

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE45584

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 décembre 2013, page 12799
Réponse publiée au JO le : 27 mai 2014, page 4269